



école nationale  
supérieure  
d'architecture  
de saint-étienne

Habilitation à l'exercice  
de la Maîtrise d'Oeuvre  
en Nom Propre 2017/2018

# Carnet de Bord

## 1 - Objectifs du carnet de bord

- Identifier les tâches multiples de la Maîtrise d'Oeuvre en fonctions ou processus
- Les regrouper en familles cohérentes
- Exprimer en filigrane la trame du référentiel de compétence HMONP
- Evaluer le parcours du postulant ADE
  - mois par mois au cours de la Mise en Situation Professionnelle
  - globalement en fin de MSP
  - lors de la soutenance
- Rendre visible le parcours du postulant pour effectuer les ajustements et les orientations nécessaires en cours de route
- Rendre compte de la personnalisation du parcours de chaque postulant
- Mettre à disposition des intervenants ADE/tuteur/directeur d'étude un outil d'accompagnement qualitatif et performantiel, également exploitable en auto évaluation

Le carnet de bord devient un outil :

- **Convivial** lors de la saisie des données comme lors de leur lecture
- **Adaptable** aux singularités du contexte de chaque Mise en Situation Professionnel, au profil spécifique du postulant et aux enjeux particuliers de son parcours (exprimé notamment dans le protocole)
- **Compilable/Archivable**

Il répond à un antagonisme qui consiste à séparer, pour mieux les mesurer, les fonctions que la maîtrise de la pratique tend à intégrer dans les actes professionnels.

## 2 - Logique d'évaluation

Le système de notation repose sur la notion d'intensité.

Cette intensité représente la mesure de l'investissement du postulant dans chacune des familles de tâches.

Cette intensité est relative :

- aux ambitions que le postulant a assigné à sa démarche d'habilitation et qu'il a formalisé dans le protocole,
- à la structure d'accueil qui selon ses caractéristiques (importance, ancienneté, domaines d'exercices ...) favorise l'ouverture à tout ou partie des familles de fonctions,
- aux conditions d'accueil à la fois structurelles et conjoncturelles qui marquent la MSP.

En raison de ces divers facteurs d'hétérogénéité des parcours, il est préféré un système d'évaluation intégrant à minima la transversalité et la personnalisation à un bilan comptable mesurant rigoureusement le nombre d'items abordés dans une liste fermée qui formerait référentiel absolu.

Les conditions de validation, par un regard conjoint du tuteur et du directeur d'étude, seront favorisées par l'emploi d'un outil simple d'emploi et lisible.

## 3 - Notation

L'amplitude de notation va de 0 à 5.

La note 0 signale que le postulant n'a pas abordé le processus désigné, ni en temps horaire passé, ni dans les échanges avec son tuteur.

La note 5 serait le signe d'un investissement d'intensité maximum - relativement aux conditions de déroulement de la mise en situation - expérience conduisant à une maîtrise complète et à un discours d'expertise sur ce sujet.

Au regard de la somme de connaissances et d'expérience que nécessite chaque item, cette note maximale relève plus d'un seuil haut que d'un objectif de résultat.

L'objectif réside alors dans constitution d'un parcours homogène représenté visuellement par un radar ample et régulier.

(indiquer le mois concerné) 2017-2018	Postulant		Tuteur	
Situations abordées	Critères	Intensité (sur 5)	Processus	Commentaires
<b>1 - Démarche d'intention</b>	<b>1.1 Expression d'une posture personnelle</b>	<b>0</b>	Du statut d'ADE à l'affirmation d'un projet professionnel	
	<b>1.2 Réalisation du projet personnel</b>	<b>0</b>	Engagement et suivi d'une recherche/action développée au cours du parcours de formation	
<b>2 - Création et développement de l'outil de production</b>	<b>2.1 Maîtrise de l'image de l'agence</b>	<b>0</b>	De la formalisation d'une stratégie à la mesure de satisfaction	
	<b>2.2 Maîtrise financière de l'agence</b>	<b>0</b>	Du budget de l'agence à l'exploitation des tableaux de bord -	
	<b>2.3 La maîtrise des coûts d'étude par projet</b>	<b>0</b>	De l'établissement de la proposition d'honoraires à l'analyse du coût de revient	
	<b>2.4 Veille technique et réglementaire</b>	<b>0</b>	De l'expression du besoin à l'exploitation des données générales, techniques, réglementaires,	
	<b>2.5 Gestion des documents produits par l'agence</b>	<b>0</b>	De la production d'un document à son archivage et à sa destruction sélective	
	<b>2.6 Gestion de la démarche qualité</b>	<b>0</b>	De l'analyse du fonctionnement de l'agence à son optimisation	
<b>3 - Maîtrise des actions commerciales</b>	<b>3.1 Stratégie et développement de l'agence</b>	<b>0</b>	De l'analyse de la demande au positionnement de l'offre	
	<b>3.2 Réponse aux appels d'offres et aux concours</b>	<b>0</b>	De l'identification des offres à l'admission à candidater/concourir	
	<b>3.4 Etablissement et négociation de l'offre de maîtrise d'œuvre</b>	<b>0</b>	De l'accord de principe à la signature du contrat de maîtrise d'œuvre	
<b>4 - La maîtrise de la production des études de Maîtrise d'Œuvre</b>	<b>4.1 Etudes préalables</b>	<b>0</b>	De l'analyse de la demande à la validation des pré-programmes -	
	<b>4.2 Elaboration d'un programme</b>	<b>0</b>	Du pré-programme au programme validé par le maître de l'ouvrage	
	<b>4.5 Esquisse/Avant Projet Sommaire</b>	<b>0</b>	De l'interprétation du programme et du contexte aux premières mises en forme	
	<b>4.6 Etablissement de la demande de PC</b>	<b>0</b>	De la validation des études préalables et d'avant projet à l'obtention des autorisations administratives	
	<b>4.7 PRO/ Dossier Consultation des Entreprises</b>	<b>0</b>	Des autorisations administratives à la validation du DCE	
	<b>4.8 Consultation et ACT</b>	<b>0</b>	Du lancement de l'appel d'offres à la signature des marchés de travaux	
	<b>4.9 Préparation de l'exécution des travaux</b>	<b>0</b>	De l'ordre de service de préparation de chantier au « bon pour exécution » validé	
	<b>4.10 Direction de l'Exécution des Travaux</b>	<b>0</b>	De l'ordre de service travaux à la livraison de l'ouvrage	
	<b>4.11 Management de projet</b>	<b>0</b>	De la signature du contrat à la fin de parfait achèvement - Evaluation des processus de travail et des modes opératoires	
	<b>5 - Les responsabilités</b>	<b>5.1 Les responsabilités vis à vis de l'œuvre</b>	<b>0</b>	De la loi sur l'architecture à l'éthique de la réponse à la demande sociale
<b>5.2 Les responsabilités dans le cadre des relations contractuelles</b>		<b>0</b>	De la relation entre co-contractants à l'obligation de résultats	
<b>5.3 Les responsabilités relatives à l'outil de production</b>		<b>0</b>	De montage de la structure aux stratégies de son développement et de sa pérennisation	
<b>5.4 Les responsabilités vis à vis des enjeux de société</b>		<b>0</b>	De la prise en compte des enjeux sociétaux aux échelles micro/meso/macro	



école nationale  
supérieure  
d'architecture  
de saint-étienne

### CARNET de BORD HMONP

Postulant :

Tuteur :

Directeur d'Etudes :

(indiquer le mois concerné) -

